



PROCES VERBAL DE L'A.G CONSTITUTIVE
DE LA LIGUE DE BOURGOGNE/FRANCHE-
COMTE
DE KICK BOXING, MUAY THAI
ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Lieu :

Palais des Sports
17 rue Léon Mauris 21000 DIJON

Date et heures :

Le 05 novembre 2016 de 09h30 à 13 heures 00



1/ Préambule

Placée sous la direction du **Phénix Boxing Club de Dijon (PBCD)** mandaté par la **FFKMDA**, la réunion est animée par **Emmanuel DE LAMPER**, vice-président du PBCD.

Après avoir fait émarger les représentants des clubs présents et affiliés à la FFKMDA pour la saison 2016/2017, il a vérifié le nombre de voix par clubs et les pouvoirs éventuels. Comme convenu préalablement, le nombre de voix par club (*1 licence=1 voix*) a été arrêté le 02 novembre 2016 à 18h00 et transmis à chaque club concerné.

08 clubs présents sur 22 (*14 absents dont 1 excusé*) **pour la Franche Comté**
 09 clubs présents sur 15 (*06 absents dont 3 excusés*) **pour la Bourgogne**

Club	Président	Nombre de voix	Présents
Joker Team	BOZADZHIEV PETAR	05	ABSENT
Karaté Club Semurois	FLAMMANT LUDOVIC	08	ABSENT
Boxing Gym 21	Cotelle Aurélien	19	OUI
Boxing Club Montbardois	Bernardo José	17	OUI
Phenix Boxing Clud Dijon	Cotelle Aurélien	78	OUI
OriginZ 21	Mimouni Arnaud	8	OUI
AS Cheigny Multiboxes	SIMONNEAU GILLES	11	OUI
Myennes Kick Contact	AUTRIVE PASCAL	25	OUI
Akabar Wadir Boxing Academy	AKABAR OUADIR	2	OUI
Full Combat Academy	AMMARI ATEF	9	EXCUSE
Full Contact Creusotin	PROVOST Mickael	41	OUI
American Boxing Chevannes	POUDEROUX JEROME	66	OUI
AS Auxerre Pieds Poings	BEUCHET Francis	52	EXCUSE
Augy Boxing Club	PHILIPPON BENOIT	15	ABSENT
Club Avenir Jeunes KFC Auxerre	ZAKARI JAMILA	32	EXCUSE
Ring Pontissalien	CHRISTIN BERNARD	61	OUI
Fight Club Fitness	LAMY ALEXANDRE	3	ABSENT
Esperance Boxing cLub	AMGHAR AMAR	33	OUI
Team Impact Montbéliard	KHOUNA FATIMA	3	ABSENT
Full Contact Audincourt	BARTHOULOT NICOLAS	123	ABSENT
Full Contact Club	YAKHOU SAMIR	28	ABSENT
Full Contact Association	MAAZOUZI MOHAMMED	3	ABSENT
ASS Vercelloise de SC AVSC	DESSIERER STÉPHANE	4	ABSENT



Thai Boxing Club	VICTOR WILLIAM	5	ABSENT
Le Local Boxe	HAKKAR MORRADE	6	OUI
Team Alpha	HODZIC MIRZA	5	ABSENT
Association Sportive K1	SCHMIDT ALEXANDRE	26	OUI
Judo Club Ornan	GIBERT ROMAIN	64	ABSENT
Ultimate Muay Thai Montbeliard	LOUALI FARID	15	EXCUSE
Arts martiaux Ledoniens	CALO JEAN PIERRE	27	ABSENT
Jura Club Sport de Contact	SALIN OLIVIER	4	ABSENT
Energy Fight Club Lons le Saunier	JARDON BRUNO	8	ABSENT
American Boxing Villersexel	VUILLEMIN ROLAND	55	OUI
Boxe Française Luxeil	BERNIER ERIC	7	OUI
Full Contact Club Luron	BOURQUIN SANDRINE	4	ABSENT
Denfert Boxing Club	LOUMACHI ABEL	27	ABSENT
Association Val D'Oye	MOUSSAOUI SYLVAIN	4	ABSENT

Aucun quorum ne devant être atteint pour cette AGC, la réunion débute comme prévue à 10h00 comme le prévoyait l'ordre du jour rappelé ci-dessous :

- 1- Vote pour la création de la : Ligue de Bourgogne/Franche-Comté de Kick Boxing, Muay Thai et Disciplines Associées (LBFCKMDA).
- 2- Vote pour les statuts et adoption du règlement intérieur
- 3- Élection démocratique et statutaire du comité directeur
- 4- Élection du Président par le Comité Directeur
- 5- Désignation du Bureau exécutif par le Président
- 6- Questions diverses

Dès le début de la séance, **Emmanuel DE LAMPER** désigne un secrétaire de séance en la personne de **M. IMBOULA Giovanny**. Il désigne également 3 personnes pour former une commission électorale qui sera chargée du dépouillement des votes : **MM Inan DOGAN, Samir YAKHOUI, et Jean-François LEPERA**

Après vote à mains levées (*mode de scrutin approuvé à l'unanimité des membres moins 1 votant représentant 2 voix en retard*) la Ligue de Bourgogne/Franche-Comté de Kick Boxing, Muay-Thaï et Disciplines Associées est créée à l'unanimité moins 1 votant représentant 2 voix en retard.

Après lecture et votes à mains levées (*mode de scrutin approuvé à l'unanimité des membres moins 1 votant représentant 2 voix en retard*), des statuts de la ligue et du règlement intérieur, ces derniers sont approuvés à l'unanimité moins 1 votant représentant 2 voix en retard.



Il est rappelé ensuite à chaque membre les noms des candidats (es) à l'élection du comité directeur.

Après dépouillement, les 9 candidats ci-dessous sont élus à l'unanimité, moins 1 votant représentant 2 voix en retard, après un vote à bulletin secret:

- COTELLE AURÉLIEN
- PROVOST MICKAËL
- VANNET AMÉLIE
- DE LAMPER EMMANUEL
- SERY JEAN BERNARD
- POUDEROUX JÉRÔME
- PERREAU-CHEMARDIN SEVERIN
- BARTHOULOT NICOLAS
- VIGNERON MAXIME

16 bulletins de votes déposés (13 valides, 3 non valides)

A l'issue, les résultats sont communiqués à l'assemblée.

Le comité directeur de la ligue se réunit afin d'élire le bureau et les responsables de commission. A la demande des membres, les votes s'effectueront à mains levées. Le nouveau comité est présenté à l'assemblée :

Bureau :

M. DE LAMPER Emmanuel est élu président de ligue,

M. PROVOST Mickaël est élu secrétaire général et vice président chargée de la Bourgogne,

M. SERY Jean-Bernard est élu trésorier de ligue.

Membres du comité directeur :

M. BARTHOULOT Nicolas est élu Vice président chargée de la Franche-Comté, Webmaster et chargé de la communication,

M. COTELLE Aurélien est élu responsable de la commission arbitrage et officiels,

M. POUDEROUX Jérôme, responsable de la commission Kick-Boxing,

M. VAGNERON Maxime, responsable de la commission Muay Thai et des Disciplines Associées,

Mlle VANNET Amélie, membre de la commission arbitrage

M PERREAU CHEMARDIN Severin, responsable technique



La responsabilité de la commission grades est intégrée dans les missions du président de Ligue en attendant de trouver un responsable.

Il est laissé l'opportunité d'intégrer à tout moment de nouveaux membres au comité et de créer de nouvelles commissions en cas de nécessité.

M DE LAMPER Emmanuel reprend la direction de l'assemblée générale en tant que nouveau président de la ligue Bourgogne/Franche Comté.

Il apporte un éclaircissement sur l'effort demandé aux clubs pour participer aux finances de la Ligue par une participation annuelle de 100€/club pour aider à l'organisation des manifestations régionales (*Championnats et coupes*), formations fédérales (*BMF, BJAR/BJAN, etc..*), etc....

Il prend l'exemple des Championnats régionaux 2015/2016 qui ont coûté 10.000€ dont 3000€ à la seule charge de la Ligue pour les juges arbitres et officiels.

OUAIDIR Akabar du club du même nom à MACON (71) demande pourquoi il ne serait pas possible de diviser les championnats par discipline ou par catégories d'âges et de les confier de ce fait à plusieurs clubs organisateurs, réduisant ainsi leurs frais.

Le président lui indique que scinder les championnats est une bonne idée pour réduire les frais des clubs organisateurs mais que cela multiplierait d'autant les frais pour la ligue qui est en charge des vacations et frais pour les juges arbitres et officiels.

De plus, l'appel à volontaire pour organiser les championnats pour la saison 2016/2017 n'a trouvé qu'une seule réponse positive du club de LE CREUSOT (71).

Il rappelle également aux responsables des clubs l'intérêt de licencier tous leurs adhérents pour une ligue et une fédération plus forte.

Il est convenu à l'unanimité des membres de la création d'un site Internet pour la ligue avec la création d'une adresse mail pour chaque membre du bureau et poursuite de l'animation de la page Facebook.

Il est convenu à l'unanimité des membres que la domiciliation de la ligue se fera provisoirement à l'adresse personnelle du président et sera modifiée en préfecture dès que possible.

Après une allocution sur les perspectives de la ligue, les membres du nouveau comité se présentent un à un et exposent leurs axes de travail et les objectifs à court et moyen terme.



La date des championnats régionaux 2016/2017 est fixée aux 7 et 8 janvier 2017 au Creusot (71).

Le président annonce la réforme fédérale des grades et indique qu'un document sera édité et envoyé aux clubs pour explications

Il explique également le fonctionnement du nouveau label qualité de la FFKMDA et invite les clubs à le demander au plus vite.

Le président conclut en indiquant que la nouvelle Ligue et son équipe va travailler pour les clubs et leurs adhérents en s'appuyant sur les qualités et le savoir de toutes et tous et rapidement monter en compétences.

L'AGC est clôturée à 13 heures 00 par le président de ligue.

Le président

Emmanuel DE LAMPER

Le secrétaire général

Mickaël PROVOST